



CAP ÉLECTRICIEN

Les élèves en CAP électricien apprennent les compétences techniques et professionnelles d'un ouvrier électricien (Raccordement, pose de câblage, réparation, transformation de l'électricité, rénovation...)

Le Métier

Le titulaire du CAP Électricien intervient dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication. Sous la responsabilité d'un chargé de travaux, il réalise des installations neuves ou des rénovations, en respectant les normes de sécurité et les réglementations en vigueur.

Poursuite d'étude

- Bac pro MELEC
- Bac pro MSPC



12 semaines de stages

Possibilité d'apprentissage





LP AMIRAL LACAZE

Domaines étudiés

- Poser
- Raccorder
- Rénover

Le titulaire du CAP Électricien(ne) intervient en tant qu'électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, des services et des infrastructures.

Débouchés et évolution

- Électricien(ne) Installateur(trice)
- Électricien(ne) du bâtiment

Le CAP Électricien prépare aux métiers d'électricien dans divers secteurs. Avec de l'expérience, un électricien peut évoluer vers des postes de chef d'équipe ou de responsable d'atelier.



Contact

- 0262 28 37 75
- ce.974079c@ac-reunion.fr
- <https://etab.ac-reunion.fr/lyc-amiral-lacaze/>



SCAN ME



SCAN ME



i

